



Association CULTe

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Maison des Associations à Ramonville
10 novembre 2018 15h

Compte-rendu

Membres du Conseil d'Administration Présents :

- BLANDY Alain (Trésorier)
- DELOISON Guy Président

Membres du Conseil d'administration excusés :

- DODIN Jean-Daniel Vice-Président
- PETIT Hélène (Secrétaire)
- MAURETTE Jean-Jacques (Trésorier adjoint)

ORDRE DU JOUR

- *signature de la Charte de la vie associative proposée par la Mairie de Ramonville Saint Agne.*
-

Ouverture de la séance à 15h.

Le Président rappelle que la genèse de la création de cette Charte à l'initiative de la Mairie de Ramonville Saint-Agne, dans l'esprit d'autres Chartes pareillement élaborées. C'est une pratique fréquente destinée à rendre transparentes les relations entre les associations et les autorités locales.

Elle a été élaborée à la suite d'un travail en commun entre les associations et la municipalité réalisé lors de plusieurs réunions. Le Président du CULTe y a d'ailleurs participé avant que son état le lui interdise.

Lecture a été faite de la Charte lors de la réunion de ce Conseil d'Administration. Par ailleurs, le texte en a été transmis à tous les membres, en pièce jointe d'un mail en date du 2 novembre 2018, leur demandant leurs éventuels commentaires, les prévenant du fait que la dite Charte serait soumise au vote du Conseil d'Administration.

Il était également précisé qu'en cas de vote favorable, « quitus » de ce vote serait demandé à la plus proche Assemblée Générale.

Après de brefs échanges, il a été procédé au vote, sachant que Mrs Dodin et Maurettes ont fait connaître leur accord.

Le principe de la signature de la Charte de la Vie Associative de Ramonville Saint-Agne a été adopté à l'unanimité du Conseil d'Administration. Il en sera demandé « quitus » lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 2 Mars 2019.

La dite Charte sera jointe après paraphe du Président à la prochaine demande de subvention.

La séance est levée à 15h30.

Guy Deloison, Président du CULTe.